



FACULTÉ DE DROIT, en partenariat avec l'IAE School of Management

**REGLEMENT DE SCOLARITE ET D'EXAMENS
DU PARCOURS DROIT ET FINANCE
DE LA LICENCE MENTION DROIT**

ANNEE 2026-2027

Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 713-9 ;

Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;

Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence ;

Vu la délibération n° D2017-10-07-ins du 24 octobre 2017 modifiée portant approbation par le conseil d'administration du règlement intérieur de l'université Jean Moulin ;

Vu la délibération n° D2019-01-01-ins du 8 janvier 2019 modifiée portant approbation par le conseil d'administration des statuts de l'université Jean Moulin ;

Vu les statuts de la Faculté de droit ;

Vu la délibération n° D2023-07-09-sco du 04 juillet 2023 portant approbation par le conseil d'administration la charte des examens de l'université Jean Moulin ;

Vu la délibération n°D2024-05-30-sco du 28 mai 2024 portant approbation par le conseil d'administration des règles de progression en licence ;

Règlement adopté par le Conseil de Faculté et par la Commission de la formation et de la vie universitaire.

Le présent règlement est applicable à tous les étudiants de licence au titre de l'année universitaire 2026-2027.

Dans toute correspondance avec l'administration et les enseignants, seuls les courriers envoyés par le biais de l'adresse électronique institutionnelle (prenom.nom@univ-lyon3.fr) font foi.

Article 1. Champ d'application

Le présent règlement général s'applique aux étudiants admis dans le parcours Droit et Finance comme suite à leur admission dans ce parcours et à condition qu'ils soient régulièrement inscrits au sein de l'Université Jean Moulin Lyon III.

Article 2. Présentation du parcours.

Le parcours Droit et Finance est un parcours bi-disciplinaire (Droit et Gestion) permettant l'obtention du diplôme de Licence mention Droit.

Au cours de chaque année, les étudiants suivent les enseignements de la majeure Droit et ceux de la mineure Finance.

Le détail des enseignements est disponible dans les tableaux des modalités de contrôle des connaissances et des compétences qui closent le présent.

Article 3. Règlement d'examen.

Les étudiants inscrits dans le parcours Droit et Finance sont soumis au règlement d'examen du parcours Droit, sous réserve des dispositions dérogatoires du présent règlement.

Article 4. Réorientation.

Les étudiant régulièrement inscrits dans le parcours Droit et Finance peuvent, au terme de la première année et de droit, se réorienter vers la Licence mention Gestion.

Les étudiant régulièrement inscrits dans la Licence mention Gestion qui ont suivi la mineure Droit peuvent, au terme de la première année et de droit, se réorienter dans le parcours Droit ou dans le parcours Droit et Finance.

Toute autre réorientation doit être soumise à l'avis de la Commission pédagogique compétente après que le candidat a soumis une candidature dans les formes et délais communiqués en temps utile par le service de la Licence.

Article 5. Règle spéciale d'assiduité.

L'assiduité est obligatoire aux cours magistraux comme aux travaux dirigés de la mineure Finance pour les matières qui donnent lieu à un contrôle continu.

Article 6. Contrôle des connaissances et compétences.

Les enseignements dispensés dans le parcours Droit et Finance sont évalués suivant les modalités déterminés par les tableaux qui closent le présent.

Parcours Droit et Finance 1^{ère} année

Matière	Nombre d'heures d'enseignement		Répartition des ECTS	ECTS de la matière	Modalités des examens (Session initiale et de remplacement)	Seconde chance
	CM	TD				
Majeure					40 ECTS	Épreuve écrite de 4h sur une matière aléatoire parmi celles donnant lieu à un examen terminal.
Unité fondamentale					32 ECTS	
Introduction générale au droit	24h		3	3	Écrit anticipé	
		7h30	0			
Droit civil	72h		7	11	Écrit annuel de 3h	
		30h	4		Contrôle continu annuel	
Droit constitutionnel	72h		7	11	Écrit annuel de 3h	
		30h	4		Contrôle continu annuel	
Histoire du droit	72h		7	7	Écrit annuel de 3h (si TD suivis) ou de 2h (pour les parcours ne comprenant pas la matière en TD)	
Unité transversale					8 ECTS	
Anglais juridique	33h			4	Contrôle continu annuel	
Compétences documentaires		1h30		2	Note de participation	
Outils numériques et Projet personnel et professionnel	2h			1	Note de participation	
Ecri+				1	Positionnement avec un score minimal de 350	

Matière	Nombre d'heures d'enseignement		Répartition des ECTS	ECTS de la matière	Modalités des examens (Session initiale et de remplacement)	Seconde chance
	CM	TD				
Mineure du semestre 1					10 ECTS	Sans objet
Comptabilité 1	24h			5	Contrôle continu	
		15h				
Économie	24h			3	Contrôle continu	
Théorie des organisations	12h			2	Contrôle continu	
		9h				

Matière	Nombre d'heures d'enseignement		Répartition des ECTS	ECTS de la matière	Modalités des examens (Session initiale et de remplacement)	Seconde chance
	CM	TD				
Mineure du semestre 2				10 ECTS		
Comptabilité 2	24h			5	Contrôle continu	Sans objet
		15h				
Management stratégique	12h			2	Contrôle continu	
		9h				
Économie	24h			3	Contrôle continu	

Parcours Droit et Finance 2^{ème} année

Matière	Nombre d'heures d'enseignement		Répartition des ECTS	ECTS de la matière	Modalités des examens (session initiale et de remplacement)	Seconde chance
	CM	TD				
Majeure					40 ECTS	Grand écrit de 4h portant sur l'ensemble des matières donnant lieu à un examen terminal
Unité fondamentale					32 ECTS	
Droit civil	72h		7	11	Ecrit annuel de 3h	
		30h	4		Contrôle continu annuel	
Droit administratif	72h		7	11	Ecrit annuel de 3h	
		30h	4		Contrôle continu annuel	
Droit pénal	72h		7	10	Ecrit annuel de 3h	
		15h ateliers	3		Contrôle continu annuel	
Unité transversale					8 ECTS	
Anglais juridique	21h			6	Contrôle continu annuel	
		21h				
Recherche documentaire		1h30		1	Note de participation	
Transition écologique et développement soutenable				1	Note de participation	

Matière	Nombre d’heures d’enseignement		Répartition des ECTS	ECTS de la matière	Modalités des examens (Session initiale et de remplacement)	Seconde chance
	CM	TD				
Mineure du semestre 1					10 ECTS	Écrit annuel 2h sur le droit des affaires ou un oral annuel
Analyse financière	24h			4	Contrôle continu	
		15h				
Comptabilité des sociétés	12h			3	Contrôle continu	
		9h				
Droit des affaires	24h			3	Écrit annuel 2h	

Matière	Nombre d'heures d'enseignement		Répartition des ECTS	ECTS de la matière	Modalités des examens (Session initiale et de remplacement)	Seconde chance
	CM	TD				
Mineure du semestre 2				10 ECTS		Écrit annuel 2h sur le droit des affaires ou un oral annuel
Fondamentaux de la finance	24h			5	Contrôle continu	
		12h				
Droit des affaires	24h			2	Écrit annuel 2h	
Analyse et statistique pour la gestion	24h	9h		3	Contrôle continu	

Droit et Finance 3^{ème} année

Matière	Nombre d'heures d'enseignement		Répartition des ECTS	ECTS de la matière	Modalités des examens (session initiale et de remplacement)	Seconde chance
	CM	TD				
Majeure					40 ECTS	Grand oral de 10 minutes portant sur toutes les matières donnant lieu à un examen terminal, après 20 minutes de préparation.
Unité fondamentale					32 ECTS	
Droit civil	60h		6	6	Écrit semestriel de 2h Écrit de 3h si choisie en TD	
Droit des sociétés	60h		6	6	Écrit semestriel de 2h Écrit de 3h si choisie en TD	
Droit du travail	60h		6	6	Écrit semestriel de 2h Écrit de 3h si choisie en TD	
Procédure civile (S5)	30h		3	3	Écrit semestriel de 2h Écrit de 3h si choisie en TD	
Procédure pénale (S6)	30h		3	3	Écrit semestriel de 2h Écrit de 3h si choisie en TD	
Deux TD au choix						
Droit civil		30h	4	4+4	Contrôle continu semestriel	
Droit des sociétés		30h	4			
Droit du travail		30h	4			

Procédure civile/pénale		30h	4			
Unité transversale					8 ECTS	
Anglais juridique	21h			6	Contrôle continu semestriel	
		21h				
Projet Personnel et Professionnel	2h			2	Note de participation	

Matière	Nombre d'heures d'enseignement		Répartition des ECTS	ECTS de la matière	Modalités des examens (Session initiale et de remplacement)	Seconde chance
	CM	TD				
Mineure du semestre 1					10 ECTS	Écrit annuel 3h
Droit fiscal	24h		2	4	Écrit 3h	
		15h	2			
Évaluation des entreprises 1	12h			3	Contrôle continu	
		8h				
Audit financier et audit interne 1	12h			3	Contrôle continu	
		8h				

Matière	Nombre d'heures d'enseignement		Répartition des ECTS	ECTS de la matière	Modalités des examens (Session initiale et de remplacement)	Seconde chance	
	CM	TD					
Mineure du semestre 2				10 ECTS	Écrit annuel 3h		
Droit fiscal	24h		3	4			Écrit 3h
		15h	2				
Évaluation des entreprises 2	12h			2			Contrôle continu
		8h					
Audit financier et audit interne 2 (Diagnostic financier)	24h			4			Contrôle continu
		12h					